

Informations de base	
2018/2902(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure rejetée
Limites maximales applicables aux résidus d'acétamipride présents dans certains produits Subject 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2018/2902(RPS)
Type de procédure	RPS - Actes d'exécution
Sous-type de procédure	Comitologie avec contrôle
État de la procédure	Procédure rejetée
Dossier de la commission	ENVI/8/14844